

Cadre de vie : Cohabitions avec les goélands

Cette espèce protégée fait partie de notre quotidien.

Pour bien cohabiter avec les goélands, il faut éviter de les nourrir car ils s'installent à proximité des sources de nourriture et veiller à bien mettre vos sacs poubelles dans les conteneurs afin qu'ils ne soient pas éventrés par les oiseaux.

Publié le 18/01/2024



Si vous constatez la présence de nids sur le toit de votre résidence ou maison, veuillez contacter le service Espaces Naturels du Pays de l'Or qui travaille en collaboration avec la Ligue de Protection des Oiseaux, ou votre commune.

Vous pouvez les joindre par téléphone au 04 67 12 35 00 ou consulter le site du Pays de l'Or.



Ville de Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00